la Bible sur le vin, le porc, la circoncision, le voile et la polygamie.

par le professeur ABUL-MUZAFFAR

LES Musulmans dogmatiquement croient que Jésus Christ était un des grands messagers de Dieu. Ils croient aussi bien que Dieu lui avait révélé l'Evangile. La grâce de Dieu veut que, si Son messager se perd dans la société fratricide des hommes, ou que l'évolution de la société humaine exige des modifications aux lois divines révélées antérieurement, Dieu envoie un nouveau messager auprès de l'humanité. A l'homme de tenir scrupuleux compte du message se perd dans la société fratricide des hom- envoie un messager à mission particulière, auprès d'un peuple ou d'une région seulement.

Rien d'étonnant dans ce cas s'il y a des similitudes dans l'enseignement de divers messagers divins.

Dans un passage justement devenu proverbial (de St Matthieu, VII, 1-3), on rapporte une parole, un commandement, un conseil de sagesse donné par Jésus :

Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez. **Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton œil ?**

Jésus sur la Thora

Les chétiens doivent suivre la loi révélé à Moïse, car Jésus Christ lui-même le leur commande, comme nous lisons dans le même Evangile (St Matthieu, V, 17-18) :

Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi (Thora) ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous le dis, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de la lettre, juqu'à ce que tout soit arrivé.

On ne sait pas par quelle autorité, St Paul affirme, dans son épître au Romain (X, 4) :

« Car Christ est la fin de la loi ».

En principe, on doit préférer la parole du fondateur de la religion à celle des autres.

Les boissons alcooliques

La Bible comporte les livres de beaucoup de prophètes. Ceux révélés à Moïse — que les Musulmans croient également comme un des plus grands messagers de Dieu — s'appellent Pentateuque, c'est-à-dire cinq livres. En effet ils comportent les livres de Genèse, d'Exode, de la Loi (ou : Lévitique), de Nombres et de Deutéronome. Or nous lisons dans le livre de Lévituque (X, 8-9) :

L'Eternel parla à Araon et dit : Tu ne boiras ni vin, ni boisson enivrante, toi et tes fils avec toi...

Le livre de Juges dans la Bible est postérieur au Pentateuque,, mais là nous lisons plus de détails (Juges, XIII 4, 14) :

Maintenant, prends bien garde, ne bois ni vin ni liqueur forte, et ne mange rien d'impur... Elle ne goûtera d'aucun produit de la vigne, elle ne boira ni vin ni liqueur forte, et elle ne mangera rien d'impur...

Dieu confirme cette prescription dans le Coran pour les Musulmans aussi.

Le porc

Entre autres passages de la Bible, le Deutéronome (XIV, 8) dit :

Vous ne mangerez pas le porc... vous le regarderez comme impur. Vous ne mangerez pas de leur chair, et vous ne toucherez point leurs corps morts.

Le Coran interdit la consommation de la chair du porc.

La circoncision

Dans de nombreux passages, la Bible prescrit la circoncision, et fait des reproches à ceux qui la négligent. Par exemple :

Dieu dit à Abraham :... tout mâle parmi vous sera circoncis.. Vous vous circoncirez... (Genèse XVII, 9-10) Le huitième jours, l'enfant sera circoncis. (Lévitique, XII, 4)

L'Islam aussi confirme et continue cette pratique, dont l'utilité hygiénique est de plus en plus reconnue.

Le voile

Dans son sermon sur la montagne (rapporté par St Matthieu, V, 28), Jésus Christ dit :

Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur.

Dans son épitre aux Corinthiens (I, Corinthiens XI, 6-7), St Paul l'explique :

Car, si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile.

Le Coran aussi commande le voile pour la femme, lorsqu'elle sort de la maison, chose qui la distingue d'une esclave, cette dernière ne couvrant pas son visage lorsqu'elle sort dans les rues.

La polygamie

La polygamie ne semble jamais avoir été une obligation, mais seulement chose permise à l'homme. A l'exception d'Adam, tous les prophètes semblent avoir été des polygames, ayant deux, quatre, cent, jusqu'à mille épouses. Abraham, Moïse, David, Salomon en sont exemples, selon la Bible. D'après l'Encyclopædia Britannica, il n'y aucune interdiction de la polygamie selon les Evangiles, selon la religion chrétienne. Jusqu'au 17e siècle, l'Europe pratiquait la polygamie. Martin Luther, fondateur du Protestantisme et d'autres docteurs chrétiens — ainsi que le poète-philosophe anglais Milton — affirmaient que la polygamie n'était pas interdite dans le christianisme. Ils ont trouvé un appui non seulement dans le silence, mais même dans une parole de Jésus, où il envisage, sans hésitation, le mariage d'un homme avec dix femmes à la fois. Ils se réfèrent à l'Evangile selon St Matthieu (XXV, 1-12) :

Alors le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui ayant pris leurs lampes, allèrent à la rencontre de leur époux. Cinq d'entres elles étaient folles, et cinq sages. Les folles, en prenant leurs lampes, ne prirent point d'huile avec elles ; mais les sages prirent avec leur lampe, de l'huile dans des vases. Comme l'époux tardait, toutes s'assoupirent et s'endormirent. Au milieu de la nuit, on cria : Voici l'époux, allez à sa rencontre ! Alors toutes ces vierges se réveillèrent, et préparèrent leurs lampes. Les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent. Les sages répondirent : Non, il n'y en aurait pas assez pour nous et pour vous ; allez plutôt chez ceux qui en vendent, et achetez-en pour vous. Pendant qu'elles allaient en acheter, l'époux arriva ; celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et la porte fut fermée. Plus tard, les autres vierges vinrent, et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous. Mais il répondit : Je vous le dit en vérité, je ne vous connais pas.

Le Coran restreint cette permission illimitée, le maximum étant quatre, et la polygamie étant assujettie à la pratique de l'égalité entre les diverses épouses. Dans l'impossibilité de l'égalité une seule, dit le Coran

Bref, ici et dans tant d'autres questions, on voit des similitudes dans la loi coranique et la loi biblique. Chez l'une s'il y a une légère modification, c'est dans l'intérêt de l'humanité. Soyons-en reconnaissant à Dieu.



صاحب امتیاز و مدیر مسئول دکتر سید مهدی روحانی